

Diminution de la tension du câble au cours du treuillage, largage du câble, heurt de l'aile droite avec le sol, cheval de bois

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

Aéronef	Planeur Paul Siebert KA 6 CR immatriculé F-CJJD
Date et heure	13 août 2017 vers 16 h 15 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Aérodrome de Florac Sainte-Énimie (48)
Nature du vol	Aviation générale
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	Fuselage endommagé
<i>Note: Les informations suivantes sont principalement issues du témoignage du pilote. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.</i>	

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote prépare le planeur afin d'effectuer un décollage au treuil en piste 32 de l'aérodrome de Florac Sainte-Énimie. Après avoir effectué les actions avant décollage, il demande au treuillard (l'opérateur du treuil) de tendre le câble. Une fois le câble tendu, le treuillard met le treuil en marche ; le planeur accélère et quitte le sol à une vitesse d'environ 60 km/h⁽²⁾. Alors que le pilote effectue un palier pour accélérer, il ressent rapidement une diminution de l'accélération et voit le parachute du câble commencer à s'ouvrir. Le pilote, qui avait gardé une main positionnée sur la poignée de largage pendant tout le décollage, largue le câble alors que le planeur est à une hauteur qu'il estime à environ 2,5 mètres. Il voit l'aile droite s'enfoncer et toucher le sol. Le planeur effectue un cheval de bois puis s'immobilise sur la piste à environ 200 mètres de son point de départ.

⁽²⁾La vitesse de décrochage de ce planeur est de 57 km/h.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le pilote indique que lors de l'accident, le ciel était clair et le vent assez faible mais de direction variable. Il précise par ailleurs que le câble était bien accroché au crochet de treuillée, et qu'il n'a pas eu le temps de faire d'annonce à la radio lorsqu'il a largué le câble.

Il totalisait plus de 2 400 heures de vol en planeur dont 1 300 sur le F-CJJD, dont il est propriétaire. Il avait en outre effectué 49 heures de vol en 24 vols dont 21 treuillées dans les trois derniers mois. Il estime avoir décollé plusieurs centaines de fois au treuil avec ce planeur.

Le treuil utilisé est un treuil électrique fabriqué par la société Skylaunch. Le pilote n'a pas connaissance d'autre incident lié à ce treuil.

3 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

La diminution de l'accélération lors du treuillage et le début d'ouverture du parachute du câble sont caractéristiques d'une diminution de la tension du câble. Il convient dans ce cas de larguer le câble immédiatement comme l'a fait le pilote. Pour cette raison, il est nécessaire de garder la main sur la poignée de largage tout au long de la treuillée.

La faible hauteur du planeur lors du largage n'a pas permis au pilote de prendre une assiette à piquer pour accélérer alors que le planeur volait encore à faible vitesse, et l'aile droite a décroché puis heurté le sol. Il n'a pas été possible de déterminer la cause de la diminution de tension du câble de treuillage, mais le pilote estime qu'une rafale de vent arrière a pu contribuer à l'accident.